C. E. L. ET I. C. E. M.

Notre mouvement pédagogique s'est cristallisé d'abord autour de notre Coopérative de l'Enseignement laïc qui a été notre véritable lieu de rencontre, de travail et d'amitié. Et la C.E.L. est restée cela tant qu'elle a été pour ainsi dire une coopérative fermée, qui n'avait à aucun moment l'allure d'une entreprise commerciale et qui était pour ainsi dire notre maison commune.

Les choses ont commencé à changer le jour où nos techniques sont devenues plus ou moins officielles et que le nombre de nos adhérents s'est accru d'une façon verticale. La dernière évolution s'est terminée au Congrès de Nancy où nous avons décidé de livrer par l'intermédiaire des libraires, c'est-à-dire de devenir une véritable maison de commerce qui ne se distinguera des autres maisons de commerce que par l'affectation des bénéfices qui iront en totalité à la masse des éducateurs, à l'Ecole laïque et à ses élèves.

Elle se distingue encore de ce fait des autres maisons de commerce, par la forme même de

son travail. Puisque nous n'avons ni les uns ni les autres aucun intérêt personnel dans le produit commercial de la C.E.L., nous nous abstenons par principe de toute exploitation. Nous ne vendrons jamais un article pour la seule raison qu'il se vend et qu'il rapporte. S'il ne doit pas servir nos camarades ni l'Ecole, s'il doit au contraire gêner notre effort commun en jetant suspicion et désillusion dans l'esprit de nos camarades, nous nous abstiendrons radicalement. On pourra donc être assurées d'avance que les production de la C.E.L., toutes préparées par des instituteurs, servent au mieux l'Ecole et ses. maîtres.

Notre véritable organisation pédagogique devient alors l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (I.C.E.M.) qui, lui, ne vend rien, ne fabrique rien, travaille, comme disent les Belges, sans but lucratif, au sein duquel nous nous rencontrons librement pour discuter des questions qui nous intéressent, sans exception, et pour préparer notamment les outils de travail dont nous avons besoin.

L'I.C.E.M. a depuis trois ans sa vie légale, son C.A. séparé, que nous ferons revivre activement et fonctionner à partir de Pâques prochain. Il a ses filiales départementales qui depuis que nous travaillons avec les libraires surtout, perdent progressivement toute fonction commerciale pour devenir des organismes de liaison et de travail pédagogique. Il a ses commissions de travail dont nous allons donner la liste. Il a ses éditions : « Educateur », « Coopération pédagogique ». Il a ses congrès annuels dont le prochain aura lieu à Montpellier, et ses stages régionaux et nationaux.

Nous continuerons à développer notre I.C. E.M., mais nous demandons à nos camarades de ne jamais oublier que l'I.C.E.M. n'a aucun budget et qu'il ne vit que de la prospérité de la C.E.L., et que toutes nos recherches techniques et pédagogiques au sein de l'I.C.E.M. ne peuvent devenir réalité que si la prospérité de

la C.E.L. le permet.

C'est donc sur ces deux fronts que nous devons continuer notre effort. Cet effort, il faut le faire porter surtout sur les abonnements à nos diverses éditions. Des entreprises comme celle de nos B.T. sont aujourd'hui commercialement excellentes parce que toute brochure qui sort est payée d'avance par 6.000 souscripteurs. Si, au lieu de 6.000, nous étions 10.000, nous pourrions faire encore mieux.

Le lancement d'une collection nouvelle comme nos Albums d'enfants est toujours lent et difficile, et la vente au numéro ne nous permettra jamais de vivre. Nous serons sauvés quand nous aurons, comme pour nos B.T., 4, 5, 6.000 souscripteurs. Chaque album qui sortira sera payé d'avance et nous pourrons toujours alors garantir aux souscripteurs une remise de 40 % au moins, ce qui est appréciable.

Recueillez donc le plus grand nombre d'abon-

nés à toutes nos éditions. C'est cela, actuellement, la forme tangible de notre coopération.

Nous donnons donc, à l'intention de ceux de nos lecteurs qui ne nous connaissent pas, l'organisation de la C.E.L. d'abord, de l'I.C.E.M. ensuite.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Alziary, vieux chemin des Sablettes, La Seyne-sur-Mer (Var).

Directeur: C. Freinet, C.E.L., Cannes. Directrice adjointe: E. Freinet.

Trésorier: Rigobert G. F., Buisson, Velizy Villacoublay (Seine). Membres: Mmes S. Daviault, Vanclans par Nods (Doubs); M.Bourcarrut, Le Taillan Médoc

(Gironde); M. Cassy, 76bis, av. du Louvre,

Versailles (S.et-O.) MM. Faure, 12, rue de Paris, Grenoble (Isère); Lorrain, I.P., à Lure (Hte-Saône); Lallemand, Flohimont par Givet (Ardennes) ; Gouzil, Château d'Aux par la Montagne (Loire-Inférieure); Costa, Impasse Chouquet, St Mar-cel, Marseille (B.-du-R.); Houssin, St-Pair-s-Mer (Manche); Cogblin, Dr école, La Maladière, Dijon (Côte d'Or).

Le C.A. se réunit au moment du Congrès annuel et en septembre. Il peut se réunir à d'autres moments si les circonstances le néces-

sitent.

L'assemblée générale de la C.E.L. se réunit chaque année, à l'occasion du Congrès de l'Ecole Moderne. Elle est souveraine. Le prochain Congrès, après discussion en cours d'année, réorganisera définitivement la C.E.L. pour unifier les efforts des coopérateurs.

INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE A CANNES (I.C.E.M.)

Président : Freinet.

DÉLÉGUÉS DEPARTEMENTAUX

Ain: Gache, C.C., Culoz; Aisne: Leroy, à Villers-Cotterets;

Algérie :

Oran: Ciepy, I, rue de Lusignan, Oran; Constantine: Sebbah, 8, avenue Forcioli, Constantine:

Alger: Boisbourdin, Ecole des Agrib, (Haut-Sebaou);

Allier: Lebourg, Ecole Viviani, Montluçon; Alpes-Maritimes: Brossard, à Saint-Roman-Bellet. Nice:

Ardèche : J. Boissel, à S-Pierre-de-Colombier ; Ardennes: Raulet, Directeur Ecole St-Mar-

Ariège: Millet, Directeur Ecole Laroqued'Olmes ;

Aube: Mlle Martinot, Directrice Ecole Kleber, Troyes:

Aude: Barboteu, Directeur Ecole Conques-s-Orbiel;

Aveyron: Gaudin, I, Place Wilson, Decazeville ;

Basses-Alpes: Roche, à Château-Arnoux; Basses-Pyrénées : Bats, à Baigts-de-Béarn ;

Bas-Rhin: Teissier, à Trembach-au-Val:

Bouches-du-Rhône: Costa, Impasse Chouquet. Saint-Marcel, Marseille;

Calvados: Verdaguer, à Crèvecœur-en-Auge; Cantal: A. Lac, à Lafeuillade-en-Vézie;

Charente: Michelon, à Trouvérac;

Charente-Maritime: Fragnaud, à Saint-Jeand'Angely;

Cher: Dubois, Ecole de filles, Nérondes; Corrèze : Bourg, à Saint-Hilaire, Peyrouse ; Corse: Casanova, à Vivario:

Côte-d'Or: Coquard, Ecole de garçons, Is-s-Tille ;

Côte-du-Nord : Le Fur, à Lescouet-Gouarec ; Creuse: Bouhet, à Vareilles

Deux-Sèvres: Doré, 71, Rue Champommier, Niort:

Dordogne: Raymond, à Eyivrat;

Doubs: L. Daviault, à Vanclans-par-Nods; Drôme: Galland, à Châtillon-en-Diois;

Eure: Bonnot, à Grossœuvre;

Eure-et-Loir: Vigueur, Directeur Saint-Lubindes-Joncherets;

Finistère : Le Nivez, à S.-Philbert-Tréguier ; Gard : Vezinet, à Garons ;

Gers: Fontanier, à Masseube;

Gironde: Guilhem, Directeur Groupe scolaire J. Cordier, Pessac;

Hautes-Alpes: Bonnardel, à Trescleoux; Haute-Garonne: Sans, Ecole du Centre, Toulouse ;

Haute-Loire: Roubin, à St-Victor-s-Arlane, par Jullianges;

Haute-Marne: Bourlier, à Curel;

Hautes-Pyrénées: Bouche, à Bordes, par

Haut-Rhin: Galland, à Cité Jeune Bois, Wittenheim;

Haute-Saône : Bernardin, à Vy-les-Lure ; Haute-Savoie: Dunand, à Passy;

Haute-Vienne: Léger, à Flavignac;

Hérault : Mme Gracia, 17, Bd Montalangue, Lodêve :

Ille-et-Vilaine : Beauplet, à Pont-Pean, par St-Erblon

Indre: Nicolas, à Prissac;

Indre-et-Loire: Job, à Picé-sur-Cisse; Isère: Boël, à Brié et Angonnes;

Jura: Dangin, Mellerey, par Saint-Agnès; Laudes : Lafargue, à Soustons ; Loire : Voisin, 105, rue de Villemontais,

Roanne;

Loiret : Léveillé, Saint-Jean-de-la-Ruelle, par Orléans ;

Loir-et-Cher: Mlle Mardelle, Ecole St-Maurice, La Motte-Beuvron;

Loire-Inférieure : Gouzil, Chateau-d'Aux, par la Montagne;

Lot: Clair, Saint-Jean-Lagineste;

Lot-et-Garonne: Bordes, à Montauvriol;

Corrèze : ?

Maine-et-Loire : Veillon, à Cherré ;

Manche: Houssin, Saint-Lair-sur-Mer;

Marne: Clément, à Rilly-la-Montagne;

Maroc: Darne, Ecole Foch, Rabat;

Couvert, 6, rue de Lyon, Meknès ;

Couvert, 6, rue de Lyon, Meknès;

Mayenne: Corgnet, Saint-Charles-la-Forêt, par Laval Annexe;

Meurthe-et-Moselle: Aveline, à Vigneulles, par Blainville ;

Meuse: Guillaume, à Dugny-sur-Meuse; Morbihan: Blandel, Section Dal OCCE, Inspection Académique, Vannes;
Moselle: Blaser, 26, rue Kellermann, Metz;

Nièvre : ?

Nord: Mme Dubois, 29, rue du Buisson Prolongée, Marcque-Barœul

Oise: Colson, à Chambly;

Orne: Giligny, Ecole de Montsort, Alençon; Pas-de-Calais: Delporte, à Hamelincourt, par Achiet-le-Grand;

Puy-de-Dôme: Rouvet, à la Monnerie, le Montel:

Pyrénées-Orientales: Mme Maillol, à Trouillas

Rhône : Gapioud, à Pont-de-Planches, Vauxen-Velin;

Saône-et-Loire: Jacquet, 10, rue de Traves, Châlon-sur-Saône;

Sarthe: Thiboreau, à La Chapelle Saint-Rémy;

Savoie: Neyret, à Neyrieux, Trouet;

Seine: Mme Bonnet, 20, rue Folie Méricourt, Paris, 11e;

Duvivier, 33, avenue Outrebon, Villemonble; Seine-Inférieure : Chatroussat, à Criquetotl'Enesval

Seine-et-Marne : Mlle Pannié, Ecole Severine. Villeparisis;

Seine-et-Oise: Mme Cassy, 75Bis, avenue du Louvre, Versailles;

Rigobert, Directeur Groupe scolaire Fd Buisson, Velizy-Villacoublay;

Somme: "Corsaut, Bethencourt-sur-Somme, par Nesle;

Tarn: Taurines, Groupe Scolaire Fontgrande, par Saint-Benoit-de-Carmoux ;

Tarn-et-Garonne : Alaux, 81, avenue de Paris,

Montauban ;

Territoire de Belfort : Tholin, 3, rue Legoud, Belfort :

Tunisie: Cesarano, à Dar Châabane, par Nabeul;

Var : Pastorello, à la Verdière :

Vaucluse : Gente, Ecole de Galas, Fontainede-Vaucluse

Vendée : Retail, à Saint-Jean-des-Monts ; Vienne : Hébras, à Quéaux ;

Vosges: Fêve, à Vicherey; Yonne: Noesser, à Beines, par Chablis; A.O.F.: Poisson, B.P. 949, Dakar, Sénégal; Belgique: Mawet, Paudure, Braine-l'Alleud; Hollande: Lange, St Vs Gravesen-de-Weg, 113, Waassenaar;

Suisse : P. Perret, Chaumont (Neufchâtel).

I. — COMMISSIONS I.C.E.M.

1) Plan de Travail : C. Freinet, Cannes ;

2) Ecoles Maternelles: Mlle Chateau, E.M., Les Charreaux, Châlon-sur-Saône, (Saône-et-Loire);

3) Classes Uniques: Corsaut, Bethencourt-s-

Somme, par Nesle (Somme);

4) Ecoles de Villes: Mme Cassy, 75Bis, avenue du Louvre, Veresilles (Seine-et-Oise);

5) Pays bilingues et Fichier C.E.; M. Daviault, Vanclans, par Nods (Doubs);

6) Cours Complémentaire : Avignon, 18, passage Turquetil, Paris;

Mlle Nottaris, C.E., Delle (Territoire de Bel-

7) Classe de Perfectionnement : Rauscher, à Cernay (Haut-Rhin);

8) Enseignement Technique:

Vignon, 147, Faubourg Saint-Antoine, Paris,

Jacquet, 10, rue de Traves, Châlon-sur-Saône Seine-et-Marne);

9) Deuxième Degré: 10) Ecoles Normales :

11) Maisons d'Enfants : Gouzil, Châteaud'Aux par la Montagne (L.-I.)

12) Hôpitaux Sanas: Muse, Hôpital Maritime,

Berck-Plage (Pas-de-Calais);

13) Maisons de redressement : Délinquants : M. Mardelle, Ecole Saint-Maurice, La Motte, Beuvron (Loir-et-Cher);

14) Inspecteurs Primaires: Lorrain, I. P., Lure

(Hte-Sne) :

15) Connaissance de l'Enfant : C. Freinet, 16) Examens. - Tests-Orientation: Lucotte, Plombière-les-Dijon (Côte-d'Or);

17) Brevets et Chef-d'Œuvre : C. Freinet ;

18) Calcul Général:

19) Fichier Scolaire Coopératif: Vié, à Pomerols (Hérault);

20) Fichier auto-correctif: Lallemand, Flohimond, par Givet (Ardennes);

21) Sciences: Guillard, Directeur Ecole Vil-

lard-Bonnot (Isère);

22) Histoire: Fontanier, à Masseube (Gers); 23) Géographie : Faure, 12, rue de Paris, Grenoble (Isère);

24) Cinéma et Projection Fixe: Fonvieille, 60, rue Richelieu. Gennevilliers (Seine)

25) Photo: Brillout, La Vallée par Beurlay (Charente-Maritime);

26) Radio: Dufour à Therdonne (Oise); 27) Musique: Mme Lhuillery, 39, rue Reine Henriette, Colombe (Seine);

28) Théâtre Gugnol: Brossard, St-Romans-Bellet, Nice (A.-M.);

29) Art: E. Freinet;

30) Livres d'Enfants : E. Freinet ; 31) Bibliothèque Travail : C. Freinet ; 32) Classification: R. Lallemand;

33) Œuvres péri et post-scolaires : Nottin, 17,

rue Ronsard, Montgeron (S.-et-O.); 34) Camping Plein Air: Vigueur à Saint-

Lubin-des-Joncherets (E .- et-L.) ; 35) Matériel Scolaire Construction : Mlle

Humm, Bussang (Vosges);

36) Parents d'Elèves: Aubert, Ecole Mater-nelle, rue de Cravanchlo, Belfort.

L'ECOLE FREINET, à Vence (A.-M.) reste sous l'entière responsabilité de E. et C. Freinet. Mais elle est pratiquement l'Ecole expérimentale de la C.E.L.

豳

UNE SOCIÉTÉ DES PARENTS ET AMIS DE L'ECOLE FREINET

s'est régulièrement constituée qui s'occupe des diverses œuvres sociales à faire naître ou à soutenir dans le cadre de la C.E.L. et de l'I.C. E.M.: Ecole Freinet, Colonies de Vacances, Camps de montagne, autres initiatives à intervenir.

L'originalité de ce mouvement complexe, c'est qu'il est animé par un esprit - disons I.C.E.M. — dont nous publierons sous peu la charte, et qui fait de la grande masse de nos adhérents un grand corps uni depuis 25 ans dans ses mêmes buts de défense de l'Enfant, de l'Ecole et de ses Maîtres.

Cet esprit C.E.L. que nous avons suscité, et que nous maintiendrons, est le grand secret de

notre dynamisme et de notre force.

Nous terminerons en précisant que l'I.C.E.M. ne prétend nullement se substituer aux syndicats ou aux divers organismes laïques actuellement existants. Il est un organisme d'étude et de travail qui s'adresse, pour l'aboutissement de ses desiderata, à la C.E.L., aux syndicats, à la Ligue de l'Enseignement, etc... NCET, ses enfants et ses petits-enfants,

La C.E.L. ni l'Institut ne comportent aucun poste honorifique, ni de profit. On y vient d'abord pour donner. I.C.E.M. et C.E.L. ne recoivent aucune subvention de personne et sont, en conséquence, totalement libres de leur destinée dans le cadre des incidences économiques, sociales et politiques que nous ne sousestimons certes pas.

Et maintenant, vous nous connaissez mieux. Venez à nous! Recrutez des adhérents et des souscripteurs. Aiguillez vers la C.E.L. les commandes de vos camarades. Vous ferez ainsi

œuvre coopérative.

C. F.